

Objet : Personnel ouvrier – changement d'affectation

Réseaux : Réseau de l'enseignement organisé par la Communauté française
Niveaux et Services : Tous niveaux
Période : Janvier 2012

- ↪ Aux chefs des établissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécialisé, technique, artistique, de promotion sociale et supérieur non universitaire organisés par la Communauté française ;
- ↪ Aux Administrateur(trice)s des internats autonomes et des homes d'accueil de la Communauté française ;
- ↪ Aux Directeur(trice)s des Centres de dépaysement et de plein air de la Communauté française, du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française, du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française, et des Centres techniques de la Communauté française de Strée et de Gembloux.

Circulaire	Informative		
Emetteur	A.G.P.E - D.G.P.E.C.F. Christian NOIRET Directeur général a.i		
Destinataire	TOUT LE RESEAU DE LA CF		
Contact	Direction générale des Personnels de l'Enseignement de la Communauté française. Direction de la Carrière. Cellule opérations statutaires. Jacqueline ANCIAUX – Attachée - Bureau 3 ^E 318 boulevard Léopold II 44 - 1080 Bruxelles		
Document à renvoyer	OUI		
Date limite d'envoi	31 JANVIER 2012		
Objet	MEMBRES DU PERSONNEL OUVRIER – CHANGEMENT D'AFFECTION (application des articles 210, 225, et 347 du décret du 12 mai 2004 fixant le statut des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française).		

Renvois :

Nombre de pages : texte : 5
annexes : 1 (10 pages)

Téléphone pour duplicata : 02/413.39.43

Mots-clés : Personnel ouvrier – changement d'affectation

J'attire votre attention sur les dispositions des articles précités qui prévoient que tout membre du personnel ouvrier peut, à sa demande, obtenir dans la fonction pour laquelle il est nommé à titre définitif, un changement d'affectation :

- 1° dans un emploi vacant d'un autre établissement de la zone ;
- 2° dans un emploi vacant au sein d'une autre zone.

Ces demandes motivées par des circonstances exceptionnelles doivent être introduites à l'aide des documents ci-annexés, **par pli recommandé**, auprès du Ministre, **POUR LE 31 JANVIER 2012 AU PLUS TARD** (la date de la poste fait foi), à l'adresse suivante :

Ministère de la Communauté française
 Direction générale des Personnels de l'enseignement de la Communauté française
 Direction de la carrière des personnels

Cellule opérations statutaires – Bureau 3E318

Boulevard Léopold II, 44
 1080 BRUXELLES

Les membres du personnel ouvrier qui sollicitent un changement d'affectation doivent renvoyer à l'adresse ci-avant les formulaires adéquats **sur lesquels ils auront renseigné les codes des établissements** où ils désirent être affectés. Il va de soi que moins ils renseignent d'établissements, moins ils ont de possibilités d'obtenir un changement d'affectation. Ces codes figurent sur les six listes d'emplois vacants annexées à la présente.

Les membres du personnel ouvrier, titulaires d'une fonction de recrutement, qui sollicitent le changement d'affectation visé au 1° adressent une copie de leur demande au Président de la Commission zonale d'affectation concernée.

Les membres du personnel ouvrier, titulaires d'une fonction de recrutement, qui sollicitent le changement d'affectation visé au 2°, et les membres du personnel ouvrier, titulaires d'une fonction de promotion, qui sollicitent le changement d'affectation visé au 1° ou au 2°, adressent une copie de leur demande au Président de la Commission interzonale d'affectation.

Les membres du personnel ouvrier qui sont **titulaires d'une fonction de sélection** peuvent également¹ solliciter un changement d'affectation visé au 1° (en adressant une copie de leur demande au Président de la Commission zonale d'affectation concernée) ou au 2° (en adressant une copie de leur demande au Président de la Commission interzonale d'affectation), mais dans la fonction de recrutement correspondant² à leur fonction de nomination. Il est à noter que les membres du personnel concernés, conservent le bénéfice de leur nomination dans cette fonction de sélection ainsi que leur échelle barémique. Pour introduire leur changement d'affectation, ils utiliseront les documents 210 RZ et/ou 210 RAZ.

Conformément à l'article 347 du décret du 12 mai 2004 précité, le membre du personnel ouvrier nommé à titre définitif dans un établissement relevant d'un des groupes repris ci-après ne peut solliciter un changement que vers un établissement appartenant au même groupe :

- | | |
|---------------------------|---|
| 1 ^{er} groupe : | les établissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé, et les homes d'accueil ; |
| 2 ^{ème} groupe : | les établissements d'enseignement de promotion sociale ; |
| 3 ^{ème} groupe : | les Hautes Ecoles ; |
| 4 ^{ème} groupe : | les Ecoles supérieures des Arts ; |
| 5 ^{ème} groupe : | les Centres de dépaysement et de plein air de la Communauté française ; le Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française, |

¹ Article 341 du décret du 12 mai 2004.

² Le tableau des correspondances entre les fonctions de sélection et les fonctions de recrutement se trouve à la page 3.

le Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française et les Centres techniques de la Communauté française de Strée et de Gembloux.

Les quatre points repris ci-dessous sous forme de tableaux résument la procédure susmentionnée et en favoriseront la compréhension pour les membres du personnel ouvrier relevant de votre autorité.

1. Type et nature des fonctions de personnel ouvrier

Tableau des correspondances entre les types de fonctions

FONCTION DE RECRUTEMENT (Décret du 12/05/04)	(FONCTION DE SELECTION) (Article 341 - Décret du 12/05/04) ←←← changement d'affectation vers une fonction de recrutement uniquement	FONCTION DE PROMOTION (Décret du 12/05/04)
- aide-cuisinier		
- ouvrier d'entretien		
- ouvrier d'entretien qualifié	- <i>premier ouvrier d'entretien qualifié</i>	- premier ouvrier d'entretien qualifié-chef d'équipe - magasinier
- ouvrier qualifié	- <i>premier ouvrier qualifié</i>	- premier ouvrier qualifié-chef d'équipe - magasinier
- veilleur de nuit		
- cuisinier	- <i>premier cuisinier</i>	- premier cuisinier-chef d'équipe - magasinier
- préparateur	- <i>premier préparateur</i>	- premier préparateur-chef d'équipe
- mouleur	- <i>premier mouleur</i>	- magasinier
- relieur d'art	- <i>premier relieur d'art</i>	
- compositeur-typographe	- <i>premier compositeur-typographe</i>	
- opérateur-technicien	- <i>premier opérateur-technicien</i>	
- luthier-réparateur	- <i>premier luthier-réparateur</i>	

2. Liste des six zones d'affectation

N° de zone	Territoire de la zone	Président(e) de la zone
1	BRUXELLES	Monsieur Alain FAURE
2	PROVINCE DU BRABANT-WALLON	Monsieur Isabelle LECLERCQ
3	PROVINCE DE NAMUR	Monsieur Daniel PISVIN
4	PROVINCE DE LIEGE	Madame Emmanuelle WINDELS
5	PROVINCE DU LUXEMBOURG	Monsieur Richard REGGERS
6	PROVINCE DU HAINAUT	Monsieur Jean-Luc VAN LERBERGHE

3. Tableau récapitulatif des documents à utiliser et de l'endroit³ où les envoyer

Fonction de nomination	Zone	Nom du document	Président de la Commission :
RECRUTEMENT	MÊME ZONE	210 R.Z.	ZONALE
RECRUTEMENT	AUTRE ZONE	210 R.A.Z.	INTERZONALE
SELECTION	MÊME ZONE	210 R.Z.	ZONALE
SELECTION	AUTRE ZONE	210 R.A.Z.	INTERZONALE

³ L'adresse exacte de la Commission interzonale et des Commissions zonales figure dans les pages qui suivent.

Rappels s'adressant aux membres du personnel ouvrier concernés:

- Vous ne pouvez demander un changement d'affectation que dans une fonction de même type et de même nature que votre fonction de nomination (Cf. Tableau 1. – page 3.)

Ex : un cuisinier (fonction de recrutement) ne peut demander un changement d'affectation que vers une fonction de cuisinier.

EX : un premier cuisinier (fonction de sélection) ne peut demander un changement d'affectation que vers une fonction de cuisinier (fonction de recrutement).

- Vous ne pouvez demander un changement d'affectation que vers un établissement du même groupe⁴ que celui dont fait partie l'établissement dans lequel vous travaillez

Ex : un cuisinier travaillant dans un Athénée royal ne peut demander à aller que vers les établissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé, et les homes d'accueil.

Ex : un ouvrier d'entretien travaillant dans une Haute Ecole ne peut demander à aller que vers les Hautes Ecoles du réseau de la Communauté française.

Ex : un aide-cuisinier travaillant dans un Centre de dépaysement et de plein air ne peut demander à aller que vers les Centres de dépaysement et de plein air de la Communauté française ; le Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française, le Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française et les Centres techniques de la Communauté française de Strée et de Gembloux.

Vous trouverez ci-dessous un exemple⁵:

Un aide-cuisinier nommé à l'AR de Jambes (fonction de Recrutement – zone n° 3 de Namur)

Il peut demander un changement d'affectation vers :

un ou plusieurs établissements de la même zone où il est affecté

Etablissement	Document à utiliser	ZONE	Commission	Président
EFACF - VEDRIN	210 R.Z	3 - NAMUR	ZONALE	Monsieur Daniel PISVIN
AR - ROCHEFORT				

un ou plusieurs établissements dans une ou plusieurs zones autres que celle où il est affecté

Etablissement	Document utiliser	ZONE	Commission	Président
AR – SOUMAGNE	210 R.A.Z.	4 - LIEGE	INTERZONALE	Monsieur Christian NOIRET
EFACF - ETALLE		5 - LUXEMBOURG		
AR – ATH		6 – HAINAUT		
EFACF – FLOBECQ				

⁴ Les groupes sont énumérés au bas de la page 2.

⁵ Cet exemple vaut pour toutes les fonctions.

un ou plusieurs établissements dans la même zone où il est affecté, ou dans une ou plusieurs zones autres que celle où il est affecté

Etablissement	Document à utiliser	ZONE	Commission	Président
AR - ROCHEFORT	210 R.Z	3 - NAMUR	ZONALE	Monsieur Daniel PISVIN
IACF - COUVIN		3 - NAMUR		
AR - SOUMAGNE	210 R.A.Z.	4 - LIEGE	INTERZONALE	Monsieur Christian NOIRET
AR – ATH		6 – HAINAUT		

Je vous invite à informer les membres du personnel ouvrier de votre établissement des dispositions susmentionnées, y compris les personnes temporairement éloignées du service.

Je vous en remercie à l'avance.

Le Directeur général a.i,

Christian NOIRET.

PERSONNEL OUVRIER

ARTICLE 210 : FONCTIONS DE RECRUTEMENT

DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTATION

DANS UN EMPLOI VACANT D'UN AUTRE ETABLISSEMENT DE LA ZONE

NOM, Prénom:.....

Matricule:

Rue:N°

Code postal : Localité:

Type de fonction à laquelle vous êtes nommé (e): **RECRUTEMENT / SELECTION¹**

Nature de la fonction :

Dénomination et adresse complète de l'établissement dans lequel vous êtes nommé à titre définitif :

Vous voudrez bien reporter, dans le tableau ci-dessous, le code et le nom de/des (l')établissement(s) vers lequel(s) vous souhaitez obtenir un changement d'affectation:

CODE	Nom de l'établissement et localité

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande :

Date : _____

Signature :

¹ Biffer la mention inutile

Adresses administratives

du Président de la commission interzonale d'affectation
et
des Présidents des commissions zonales d'affectation

Monsieur Christian NOIRET
Président de la **Commission interzonale**
d'affectation
Ministère de la Communauté française
Direction générale des personnels de
l'enseignement de la Communauté française
Bureau 3^F356
Boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES

Monsieur Alain FAURE
Président de la **Commission zonale** d'affectation
du personnel ouvrier de la zone de **Bruxelles**
City Center I
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
Bureau 1G57
1000 BRUXELLES

Monsieur Daniel PISVIN
Président de la **Commission zonale** d'affectation
du personnel ouvrier de la zone de **Namur**
Athénée royal François Bovesse
Rue du Collège, 8
5000 NAMUR

Monsieur Richard REGGERS
Président de la **Commission zonale** d'affectation
du personnel ouvrier de la zone du **Luxembourg**
Athénée royal
Chaussée d'Houffalize, 3
6600 BASTOGNE

Monsieur Isabelle LECLERCQ
Présidente de la **Commission zonale**
d'affectation du personnel ouvrier de la zone du
Brabant Wallon
Chaussée de Bruxelles, 186
7850 PETIT-ENGHIEN

Madame Emmanuelle WINDELS
Présidente de la **Commission zonale**
d'affectation du personnel ouvrier de la zone de
Liège – Direction déconcentrée de Liège
Rue d'Ougrée, 65
4031 ANGLEUR

Monsieur Jean-Luc VAN LERBERGHE
Président de la **Commission zonale** d'affectation
du personnel ouvrier de la zone du **Hainaut**
Direction déconcentrée du Hainaut
Avenue des Alliés, 2
6000 CHARLEROI

**Liste des emplois vacants de personnel ouvrier
dans les établissements du réseau de la Communauté française**

ZONE 1 : BRUXELLES-CAPITALE

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
1	AR	« ANDREE THOMAS » FOREST	RECRUTEMENT	Aide- cuisinier
2	AR	GANSHOREN	RECRUTEMENT	Aide- cuisinier
3	AR	« SERGE CREUZ » MOLENBEEK-SAINT-JEAN	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien

2. Instituts d'enseignement de promotion sociale

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
4	IEPSCF	UCCLE	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien

3. Ecoles supérieures des Arts

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
5	CONSERVATOIRE	BRUXELLES	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien
6	ENSAV « LA CAMBRE »	BRUXELLES	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien

**Liste des emplois vacants de personnel ouvrier
dans les établissements du réseau de la Communauté française**

ZONE 2 : BRABANT WALLON

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
7	EE spécialisé CF	BRAINE-L'ALLEUD	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien
8	AR	« PAUL DELVAUX » OTTIGNIES – LOUVAIN-LA- NEUVE	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier

dans les établissements du réseau de la Communauté française

ZONE 3 : NAMUR

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
9	AR	« JEAN TOUSSEUL » ANDENNE	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
10	AR	« JEAN REY » COUVIN	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien qualifié
11	IACF	COUVIN	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
12	IACF	COUVIN	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
13	IACF	COUVIN	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
14	IACF	COUVIN	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
15	AR	FLORENNES	RECRUTEMEN T	Cuisinier
16	AR	GEMBOUX	RECRUTEMEN T	Préparateur
17	AR	« JAMBES – SAINT-SERVAIS » JAMBES	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
18	EFACF	MALONNE	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
19	HACF	MARIEMBOURG	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
20	HACF	MARIEMBOURG	RECRUTEMEN T	Cuisinier
21	EFACF	METTET	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
22	ITCF	« HENRI MAUS » NAMUR	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
23	AR	« ROBERT GRUSLIN » ROCHEFORT	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
24	AR	« ROBERT GRUSLIN » ROCHEFORT	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier

2. Centres de dépaysement et de plein air de la Communauté française ; le Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française, le Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française et les Centres techniques de la Communauté française de Strée et de Gembloux

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
25	Centre de dépaysement et de plein air de la CF	HAN-SUR-LESSE	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien

**Liste des emplois vacants de personnel ouvrier
dans les établissements du réseau de la Communauté française**

ZONE 4 : LIEGE

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
26	HACF	ANDRIMONT	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
27	AR	ESNEUX	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
28	IACF	FERRIERES	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
29	AR	« CHARLES ROGIER » LIEGE	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
30	AR	« ARDENNE-HAUTES FAGNES » MALMEDY	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
31	EE spécialisé CF	SAIVE	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
32	HACF	SAIVE	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
33	AR	« VERDI » VERVIERS	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien qualifié
34	AR	« VISE-GLONS » VISE	RECRUTEMEN T	Cuisinier

2. Instituts d'enseignement de promotion sociale

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
35	IEPSCF	HANNUT	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier

3. Hautes écoles

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
36	HAUTE ECOLE	« CHARLEMAGNE » LIEGE	RECRUTEMEN T	Préparateur

4. Ecoles supérieures des Arts

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
37	CONSERVATOIR E ROYAL DEMUSIQUE	LIEGE	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
38	CONSERVATOIR E ROYAL DEMUSIQUE	LIEGE	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien

**Liste des emplois vacants de personnel ouvrier
dans les établissements du réseau de la Communauté française**

ZONE 5 : LUXEMBOURG

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
39	AR	ARLON	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
40	ITCF	« ETIENNE LENOIR » ARLON	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
41	ITCF	« ETIENNE LENOIR » ARLON	PROMOTION	Premier cuisinier – chef d'équipe
42	AR	« BASTOGNE-HOUFFALIZE » BASTOGNE	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
43	AR	« G ET G GILSON » IZEL	PROMOTION	Premier cuisinier – chef d'équipe
44	AR	LA ROCHE-EN-ARDENNE	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
45	AR	LA ROCHE-EN-ARDENNE	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
46	ITCF	« CENTRE ARDENNE » LIBRAMONT	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
47	AR	« MARCHE-BOMAL » MARCHE- EN-FAMENNE	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
48	HACF	SAINT-MARD	RECRUTEMEN T	Cuisinier

**Liste des emplois vacants de personnel ouvrier
dans les établissements du réseau de la Communauté française**

ZONE 6 : HAINAUT

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
49	AR	ATH	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
50	AR	BINCHE	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
51	AR	« RENE MAGRITTE » CHATELET	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
52	EFACF	COURCELLES	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
53	AR	ENGHIEN	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
54	ITCF	ERQUELINNES	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
55	AR	« JOURDAN » FLEURUS	RECRUTEMEN T	Préparateur
56	AR	GILLY	RECRUTEMEN T	Préparateur
57	AR	« ORSINI DEWERPE » JUMET	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
58	AR	LA LOUVIERE	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
59	AR	MARCHIENNE-AU-PONT	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
60	AR	MARCHIENNE-AU-PONT	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
61	AR	« THOMAS EDISON » MOUSCRON	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
62	AR	« THOMAS EDISON » MOUSCRON	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
63	AR	« THOMAS EDISON » MOUSCRON	PROMOTION	Premier ouvrier d'entretien qualifié – chef d'équipe
64	EE Spécialisé fondamental CF	NALINNES	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
65	IACF	PECQ	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
66	AR	PERUWELZ	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
67	LYCEE CF	SAINT-GHISLAIN	RECRUTEMEN T	Cuisinier
68	LYCEE CF	SAINT-GHISLAIN	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
69	LYCEE CF	SAINT-GHISLAIN	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
70	AR	« JULES BORDET » SOIGNIES	RECRUTEMEN T	Veilleur de nuit
71	AR	THUIN	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
72	AR	THUIN	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
73	AR	« JULES BARA » TOURNAI	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
74	IACF	« WALTER RAVEZ » TOURNAI	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier

2. Centres de dépaysement et de plein air de la Communauté française ; le Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française, le Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française et les Centres techniques de la Communauté française de Strée et de Gembloux

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
75	CENTRE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE CF	FRAMERIES	RECRUTEMENT	Ouvrier qualifié
76	Centre de dépaysement et de plein air de la CF	PERUWELZ	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier